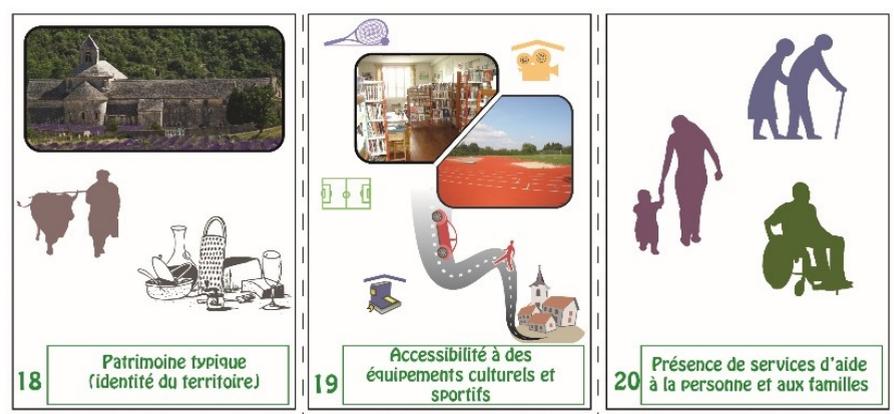


- Le projet BRRISE s'inscrit dans le débat sur l'émergence de nouvelles ruralités.
- Son objectif est de saisir les inégalités socio-spatiales de bien-être à l'échelle de la région Rhône-Alpes et de mettre en exergue les éléments constitutifs du bien-être, afin d'esquisser des stratégies participatives pour améliorer le bien-être dans les espaces ruraux et la qualité de vie de leurs habitants.
- Il repose sur un partenariat solide entre acteurs des territoires ruraux, chercheurs et usagers, dans une démarche de co-construction d'outils visant à comprendre les contraintes et les atouts des territoires rhônalpins pour en optimiser l'attractivité.

Quelles questions ?

- Comment révéler les disparités de bien-être entre les espaces ruraux, urbains et périurbains ? Les territoires ruraux les moins attractifs économiquement constituent-ils des îlots de mal-être au sein de la Région Rhône-Alpes ?
- Quels sont les éléments qui contribuent au bien-être des usagers du territoire ? Sont-ils plus sensibles à certaines aménités en fonction de leur lieu de résidence au sein de la région Rhône-Alpes ? Comment la proximité de la nature, les mobilités, le capital social, « l'habiter », jouent-ils un rôle ?
- Comment accompagner les acteurs du développement local pour optimiser l'attractivité de leur territoire, en se mobilisant sur la connaissance approfondie des motivations et du bien-être ressenti des habitants ?

Figure n° 1. Exemple de 3 éléments constitutifs du bien-être proposés aux enquêtés



Quelles contributions au développement régional et à l'innovation ?

BRRISE présente plusieurs finalités opérationnelles qui répondent aux attentes des populations et des acteurs du territoire sur la question de l'attractivité de leur territoire :

- 1) produire de nouvelles connaissances pour permettre aux acteurs locaux de faire un diagnostic de l'état de leur territoire en matière de bien-être ;
- 2) proposer des outils pour aider les acteurs territoriaux rhônalpins œuvrant pour le développement économique régional à comprendre davantage la diversité des territoires et surtout à mieux saisir les leviers à leur disposition pour rendre plus attractif leur territoire ;
- 3) déterminer les actions possibles qui permettent d'améliorer la vie quotidienne de leurs habitants et de rendre plus attractifs leurs territoires.

BRRISE donnera des clefs aux acteurs rhônalpins pour mener des stratégies de développement territorial qui placent en leur cœur la demande sociale en matière de bien-être et de qualité de vie des populations. Il servira de référence à des politiques en direction des espaces étudiés.

Référent Recherche

Lise BOURDEAU-LEPAGE,
Université de Lyon, CNRS, EVS-UMR 5600
lblepage@gmail

Référent Acteur

Pierre-Marie CHAPON,
SCET (Services, Conseil, Expertise
et Territoires, filiale Caisse des
Dépôts et Consignations)
pierre-marie.chapon@scet.fr

Laboratoires

- Université de Lyon, CNRS, EVS-UMR 5600 Environnement Ville Société
- Université Grenoble Alpes, PACTE-UMR 5194 Politiques publiques Actions Politiques Territoires

Partenaires

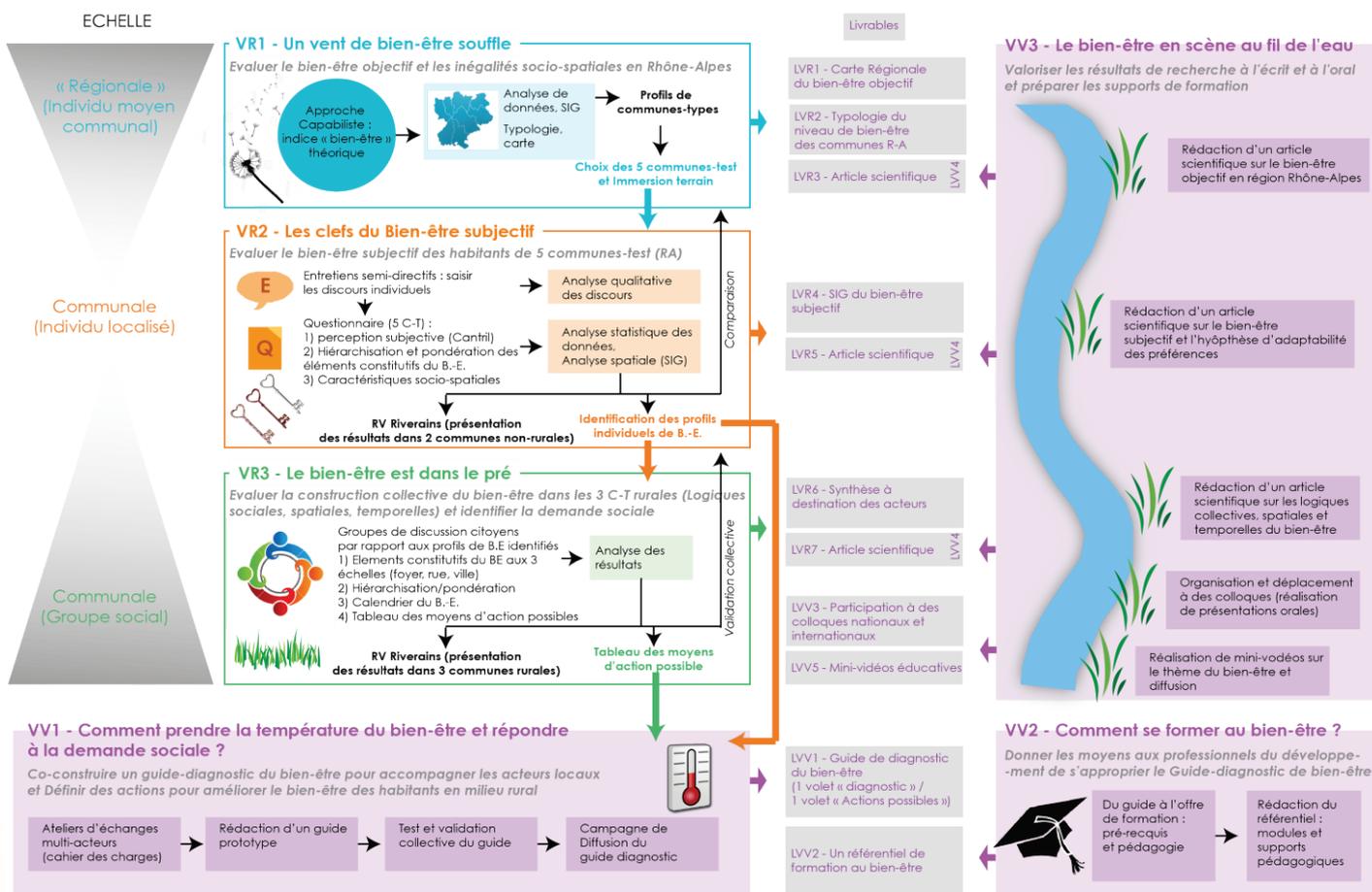
- SCET, Services, Conseil, Expertises, Territoires
- AMRF, Association des maires ruraux de France
- ARADEL, Association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local
- Cap Rural

Une méthodologie originale

3 volets recherche (VR) à des échelles emboîtées

Dans le VR1, les 2 882 communes rhônalpines seront classées en plusieurs catégories en fonction de leur niveau de bien-être théorique. Cinq communes-tests feront l'objet d'enquêtes pour déterminer le niveau de bien-être ressenti/subjectif et les déterminants du bien-être de leurs habitants (VR2). Des travaux participatifs et prospectifs (VR3) seront mis en place dans trois communes-tests rurales, afin de définir un panel de mesures pour améliorer la vie quotidienne des habitants et l'attractivité de certains espaces ruraux rhônalpins.

Figure n° 2. Schéma méthodologique BRRISE



3 volets valorisation (VV) au bénéfice des territoires

La valorisation sera réalisée avec nos différents partenaires. D'abord, elle se traduira par la réalisation collaborative d'un guide permettant aux territoires non enquêtés de réaliser un diagnostic du bien-être auprès de leurs habitants, pour répondre à la demande sociale (VV1). Ensuite, elle aura pour objectif d'élaborer des modules de formation pour favoriser l'appropriation du guide-diagnostic (VV2). Enfin, elle prendra des formes diverses de communication scientifique et de vulgarisation (VV3).

Un partenariat acteurs-chercheurs pro-actif

L'ensemble des partenaires est intégré au comité de pilotage du projet BRRISE depuis sa conception en amont. Chaque partenaire joue un rôle essentiel à la réussite du projet.

La SCET a une solide expérience dans l'élaboration d'outils d'aide à la décision. Elle aidera à la mise en place du guide de diagnostic du bien-être, à destination des acteurs locaux.

L'AMRF et Cap Rural sont des acteurs clés du projet à chaque étape, apportant leurs connaissances et problématiques des territoires ruraux. L'AMRF contribuera à mieux cerner les spécificités des territoires en difficulté permettant de choisir nos territoires-tests. Par ailleurs, le centre de ressources Cap Rural sera fortement impliqué dans la valorisation, car il possède une méthode de capitalisation des pratiques, ainsi que de conception de guides méthodologiques à l'usage des acteurs du développement local.

L'ARADEL aidera à mieux valoriser les effets d'entraînement du projet sur le développement économique de Rhône-Alpes, et participera tout au long du projet aux séances de travail sur la question de l'attractivité dans le rural rhônalpin.

5 territoires différenciés

Un choix contraint

A partir du classement des **2 882 communes rhônalpines** en fonction de leur niveau de bien-être (îlot de mal-être, îlot de bien-être, îlot de bien-être moyen...), 5 communes-tests seront retenues en prenant en considération la diversité des catégories de communes existant dans les différents espaces ruraux, périurbains et urbains.

Au moins **trois** de ces cinq **communes-tests** seront situées en milieu **rural** (ce seront des communes adhérentes à l'AMRF), **une** en **périurbain** et **une** en milieu **urbain dense** (si possible des communes d'action de la SCET et de l'ARADEL).

Les 3 communes-tests rurales feront l'objet d'enquêtes qualitatives et collectives approfondies (VR3).

Figure n° 3. Paysages des communes-tests

@BE-IN



L'échoppe d'un producteur local



L'église de Noirétable
15^{ème} Siècle



Le lotissement pavillonnaire
d'un bourg du Haut-Foréz

Figure n° 4. Paysages des
communes-tests

@BE-IN



Le café-restaurant
d'un centre-bourg



Une aire de jeux et de
divertissement

Un choix concerté

Le projet prévoit 5 terrains d'étude dont le choix repose sur les besoins de compréhension détectés avec les partenaires. Le choix des communes-tests s'appuiera sur les préférences des partenaires.



Une école dans le Haut-Foréz



Un puits gallo-romain

Figure n° 5. Paysages des communes-tests

@BE-IN

Des supports de communication sur le bien-être

Cartes du bien-être en Rhône-Alpes pour les acteurs

Deux **cartographies** du bien-être (objectif et subjectif) seront élaborées par les partenaires scientifiques. La première, à l'échelle de la région permettra, dès la première année du projet, de **sensibiliser les acteurs locaux à la question du bien-être** (livrable LVR1). La seconde, composée par plusieurs cartes de synthèse des enquêtes dans les communes-tests (livrable LVR4), leur permettra de prendre conscience du **rôle joué par certains éléments dans l'attractivité des territoires**, leur donnant ainsi des **clefs de lecture** pour saisir les processus en marche sur leur territoire et comprendre la demande sociale.

Vulgariser pour le grand public

La valorisation des résultats de recherche se fera par un **processus de vulgarisation auprès du grand public** en lien avec les différents partenaires. Des actions de transfert de connaissances sont envisagées tout au long du projet, en participant à des manifestations grand public comme les *Cafés géographiques* (livrable LVV3) et en publiant dans des revues de grande diffusion reconnues pour leur qualité scientifique comme *Métropolitiques*, dont le lectorat est composé de chercheurs et de professionnels du territoire (livrable LVV4).

Un guide de diagnostic du bien-être

A destination des collectivités territoriales et des acteurs du territoire, il sera composé :

- 1) d'un protocole d'enquête à plusieurs niveaux en fonction du niveau d'analyse désiré
- 2) de grilles d'enquêtes différenciées selon les populations ciblées : habitants et acteurs du monde socio-économique
- 3) de fiches techniques sur les éléments constitutifs du bien-être
- 4) de présentation de sessions de restitution et de validation auprès des enquêtés et des commanditaires
- 5) de présentation d'actions possibles en matière d'aménagement ou de mesures de politiques publiques ayant pour effet d'améliorer la vie quotidienne de leurs habitants et de rendre plus attractif leur territoire.

Un référentiel de formation au bien-être

Co-construit avec tous les partenaires, un référentiel de formation aura pour objectif de :

- 1) former les personnels des collectivités territoriales et les autres acteurs locaux rhônalpins (associations, agents communaux, décideurs publics, développeurs...) aux méthodes de diagnostic du bien-être et de...
- 2) les accompagner dans leur prise de décision en matière d'aménagement en utilisant des groupes de discussion.

La base du matériau pédagogique sera constituée par le guide de diagnostic de bien-être.

Pour aller plus loin...

- BOURDEAU-LEPAGE Lise, 2015, Repenser l'attractivité des territoires. Globalisation durabilité aménités in BOURDEAU-LEPAGE Lise et Vincent GOLLAIN, *Attractivité et compétitivité des territoires : théories et pratiques*, Paris, CNER, pp. 24-39.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise et TOVAR Elisabeth, 2013, Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *RERU*, 2013-3, décembre, pp. 491-521.

Les projets du programme *Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes)* bénéficient d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

Plus d'informations sur
le programme PSDR et le projet :

www.psd-r.fr
www.psd-r-a.fr

Pour citer ce document :

BOURDEAU-LEPAGE *et al.* (2016),
*Bien-être, attractivité des territoires
Ruraux et Inégalités Socio-spatiales*,
Projet PSDR BRRISE,
Rhône-Alpes,
Série Les 4 pages PSDR4

Contacts :

PSDR Région :

Daniel ROYBIN (INRA)
daniel.roybin@lyon.inra.fr

Direction Nationale PSDR :

André TORRE (INRA)
torre@agroparistech.fr

Animation Nationale PSDR :

Frédéric WALLET (INRA)
frederic.wallet@agroparistech.fr

Sabine NGUYEN BA (INRA)

Sabine.Nguyen-Ba@versailles.inra.fr



AUVERGNE – Rhône-Alpes*